

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

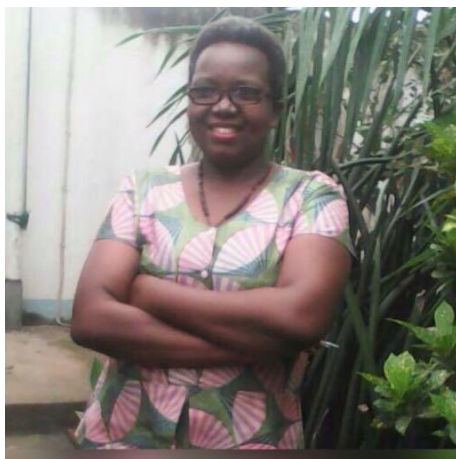
Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. La Ligue Iteka est décentralisée en 17 fédérations et 32 sections».

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°176 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».

Semaine du 19 au 25 août 2019



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 25 août 2019, au moins 535 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

TABLE DES MATIERES

PAGES

SIGLES ET ABREVIATIONS..... 3

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME..... 5

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE 5

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES 5

I.2. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES POLICIERS 5

I.3. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES MILITAIRES ET DES POLICIERS 6

II. FAITS SECURITAIRES..... 7

III. CONCLUSION..... 9

SIGLES ET ABREVIATIONS

BSR : *Bureau Spécial de Recherche*

CNDD-FDD : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

CNL : *Congrès National pour la Liberté*

ECOFO : *Ecole Fondamentale*

PJ : *Police Judiciaire*

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme ont été enregistrées comme suit : au moins 6 personnes tuées dont 4 retrouvées cadavres, 5 torturées et 23 arrêtées arbitrairement.

Des Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD, des militaires, des policiers et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas de tueries, de tortures et d'arrestations arbitraires dont sont victimes des opposants et prétendus opposants du régime du Président Pierre Nkurunziza, en particulier des membres du parti CNL.

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Deux corps sans vie retrouvés en commune Buganda, province Cibitoke

En date du 23 août 2019, vers le matin, près de la rivière Rusizi, à la 2^{ème} transversale, sur la colline Ruhagarika, commune Buganda, province Cibitoke, deux corps sans vie décapités ont été retrouvés par des pêcheurs. Selon des sources sur place, ces corps étaient attachés entre eux et n'ont pas été identifiés.

Un corps sans vie d'un membre du parti CNL retrouvé en commune Ntega, province Kirundo

En date du 19 août 2019, vers 10 heures, sur la colline Rushubije, commune Ntega, province Kirundo, un corps sans vie de Révérien Kamarampaka, âgé de 50 ans, membre du parti CNL, résidant de ladite colline, a été retrouvé. Selon des sources sur place, son corps, a été retrouvé flottant dans la rivière Kabamba, ligoté avec une corde passant par la bouche remplie d'herbes. Selon les mêmes sources, il a été vu pour la dernière fois au cabaret chez DiClaude, au centre de négoce Rushubije, en date du 18 août 2019. Ce corps a été enterré à 15 heures, sur l'ordre du chef de zone Rushubije, Emmanuel Rwsa, sans aucune enquête. Le directeur de l'ECOFO Rushubije avait dit devant le public, le 1^{er} août 2019 que tout membre du CNL qui circule le soir pour enseigner l'idéologie du parti sera jeté dans les rivières.

Un membre du parti CNL tué en commune Bugabira, province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 août 2019 indique qu'en date du 18 août 2019, sur la colline Kiyonza, commune Bugabira, province Kirundo, Balthazar Miburo, membre du parti CNL, a été tué par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, les enquêtes sont en cours.

Un corps sans vie retrouvé en commune Rusaka, province Mwaro

En date du 20 août 2019, vers 7 heures du matin, sur la colline Shana, commune Rusaka, province Mwaro, un corps sans vie de Mélance Niyuhire, âgé de 28 ans, commissionnaire de vaches, marié et père d'un enfant, résidant sur la sous colline Rutobo, colline Nyamigogo, commune Rusaka, province Mwaro, a été retrouvé. Selon des sources sur place, la victime a été tué à coups de gourdin au niveau de la tête par des gens non identifiés. Selon les mêmes sources, cette victime a été tuée ailleurs et amenée à cet endroit. Deux demi-frères qui étaient en conflit foncier avec cette victime ont été arrêtés pour des raisons d'enquête.

I.2. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES POLICIERS

Deux personnes torturées en commune Mabanda, province Makamba

En date du 20 août 2019, sur la colline et commune Mabanda, province Makamba, Honoré Ndayiragije et son visiteur Augustin Julius de nationalité tanzanienne, ont été tabassés par Antoine Ninganza, Imbonerakure. Selon des sources sur place, ils ont été arrêtés et détenus au cachot de police à Mabanda.

Selon les mêmes sources, la nuit du 20 au 21 août 2019, un surnommé Ndiku, représentant communal des Imbonerakure en complicité avec une policière, garde cachot, a fait sortir du cachot Julius, lui a dépouillé tout ce qu'il avait sur lui et l'a battu jusqu'à perdre connaissance et l'a remis au cachot. En date du 21 août 2019, le substitut du procureur les avait relâchés mais après son départ les deux victimes ont été remises au cachot par des policiers sur l'ordre des Imbonerakure.

Trois membres du parti CNL torturés en commune Tangara, province Ngozi

En date du 19 août 2019, sur la colline Musenyi, commune Tangara, province Ngozi, Pierre Ngendandumwe, Fabrice Dusabumukiza et Oscar Nduwamajambo, tous membres du parti CNL, ont été tabassés par Bruce Macumi, Clovis surnommé Dunia, le prénommé Thierry ainsi que le surnommé Rukumba, tous Imbonerakure de la même colline, dirigés par leur chef Ephraïm Nsanzubumwe. Selon des sources sur place, les victimes étanchaient la soif dans un bistrot situé au centre Musenyi de la même commune.

I.3. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES MILITAIRES ET DES POLICIERS

Seize personnes arrêtées en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

En date du 19 août 2019, des policiers et des militaires ont opéré une fouille perquisition au quartier III, zone urbaine de Ngagara, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie. Selon des sources sur place, 16 personnes dont 12 congolais et 4 burundais ne figurant pas dans des cahiers de ménage ont été arrêtées par des policiers et conduites au BSR. Selon les mêmes sources, le motif de cette fouille était la recherche des armes et le contrôle des cahiers de ménage. Elles ont été relâchées le soir après avoir donné un pot de vin aux policiers.

Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Mugina, province Cibitoke

En date du 18 août 2019, sur la colline Rubirizi, commune Mugina, province Cibitoke, Arnaud Singirankabo, Jean Claude Niyongabo, Elysée Bigirimana et Jean Claude Nsengiyumva, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par des Imbonerakure dirigés par Angelo, représentant des Imbonerakure dans la commune Mugina, Boniface chef des démobilisés dans la commune Mugina et Thaddée, représentant provincial des Imbonerakure. Selon des sources sur place, ces victimes sont tombées dans une embuscade des Imbonerakure qui voulaient venger les leurs qui ont été battus par des membres du parti CNL en date du 4 août 2019 sur la colline Musenyi, zone Rugajo, commune Mugina. Selon les mêmes sources, ces quatre victimes ont été conduites au cachot du poste de police de la commune Mugina.

Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Bugarama, province Rumonge

En date du 20 août 2019, trois membres du parti CNL dont Etienne Bukuru, secrétaire adjoint dudit parti dans la province Rumonge ont été arrêtés par des policiers. Selon des sources sur place, Etienne Bukuru a été interpellé par ces policiers après être intervenu dans une bagarre qui opposait un jeune Imbonerakure et deux membres du parti CNL en zone Magara, commune Bugarama, province Rumonge

en date du 19 août 2019. Selon les mêmes sources, seuls les trois membres du parti CNL ont été arrêtés et détenus au cachot de la police, au chef-lieu de la province Rumonge.

II. FAITS SECURITAIRES

Une personne tuée en commune Bugabira, province Kirundo

En date du 19 août 2019, dans la nuit, sur la colline Kiyonza, commune Bugabira, province Kirundo, Emmanuel Ndiwokubwayo, résidant sur la même colline, a été assassiné par Ange Nelly Bucumi à l'aide d'un couteau. Selon des sources sur place, Ange Nelly Bucumi venait de se séparer il y a deux mois avec Emmanuel Ndiwokubwayo. Selon les mêmes sources, ce dernier s'était rendu chez la famille de son épouse, Ange Nelly Bucumi pour lui demander pardon. Ils avaient passé la journée ensemble en se partageant de la bière. Ivres, ils se sont disputés et Ange Nelly a assassiné Emmanuel chez elle. La présumée auteure a été arrêtée par la police et détenue au cachot de la PJ Kirundo pour y subir des enquêtes.

Interdiction d'ouvrir les permanences du parti CNL

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 août 2019 indique que depuis le 9 août 2019, en commune Bugendana, province Gitega, l'administrateur de la commune Bugendana, Béatrice Bukuru a interdit l'ouverture de 12 permanences du parti CNL dans sa commune. Selon des sources sur place, cette autorité a exigé qu'on lui donne la liste de tous les membres du parti CNL sur toutes les collines de sa commune alors que la loi sur les partis politiques parle uniquement des représentants des partis politiques qui doivent être transmis aux autorités administratives correspondantes.

Une permanence du parti CNL détruite en commune Burambi, province Rumonge

Dans la nuit du 21 au 22 août 2019, sur la colline Gitaramuka, au chef-lieu de la zone Murago, commune Burambi, province Rumonge, une permanence du parti CNL a été vandalisée par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, cette permanence devrait être inaugurée en date du 24 août 2019 mais suite à cette destruction, elle a été reportée pour le 25 août 2019. Selon les mêmes sources, cette permanence est la 21^{ème} permanence du parti CNL détruite dans tout le pays.

Une permanence du parti CNL détruite en commune et province Bubanza

En date du 21 août 2019, dans la nuit, sur la colline Zina, zone Buvyuko, commune et province Bubanza, le bureau collinaire de la permanence du parti CNL a été détruit par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, les membres de ce parti ont pointé du doigt des jeunes Imbonerakure.

Un enfant malmené en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 22 août 2019, vers 15 heures, au centre de négoce de la colline Shanga, zone Rutonganikwa, commune Buhiga, province Karuzi, un garçon de 10 ans qui vendait les arachides, fils du nommé Macumi, membre du parti CNDD-FDD, résidant la même colline a été malmené par Térence Bacebaseme, représentant communal adjoint du parti CNDD-FDD et directeur de l'ECOFO Rutonganikwa. Selon des sources sur place, la victime a été ordonné de répéter le slogan des enfants du

CNDD-FDD (ibiswi vy'inkona) et il a échoué. TERENCE lui a alors arraché les arachides puis a déchiré l'emballage et les a versées dans la poussière. Selon les mêmes sources, personne n'a osé réclamer pour cet enfant à cause de la terreur causée par des Imbonerakure dans cette localité.

Marche manifestation en province Bujumbura Mairie

En date du 24 août 2019, une marche manifestation contre le Rwanda a été organisée par le Maire de la ville de Bujumbura, Freddy Mbonimpa et le Ministère de la Culture et des Sports. Selon des sources sur place, des groupes de tambourinaires burundais, des conducteurs de taxi vélos, de taxi motos et d'autres catégories de la population ont participé à cette activité. Selon les mêmes sources, les manifestants ont pris le boulevard Mwezi Gisabo, ex-boulevard du 28 novembre, tout près du campus Kamenge jusqu'au bureau de l'Ambassade du Rwanda au Burundi, au centre-ville où un discours a été prononcé par Godefride Hakizimana, Secrétaire permanent au Ministère de la Culture et des Sports comme suit : « Le Rwanda est un ennemi du Burundi. Après avoir échoué à destabiliser le pays, ils veulent maintenant pirater le tambour burundais. Ils veulent s'approprier de notre identité. C'est inacceptable ». Des manifestants avaient des banderoles qui présentaient des messages suivants : « *Twebwe abatimbo turiyamirije umugwi w'igihugu c'Urwanda wivye ingoma z'Uburundi ukongera ukaja kuzivugiriza mu mahiganwa hahonyanzwe amategeko agenga akaranga* », ce qui se traduit « nous, les tambourinaires, nous nous insurgeons contre le groupe du Rwanda qui a volé le tambour burundais et qui l'a utilisé en violation du droit culturel ». Certains manifestants dont des conducteurs de taxi vélo qui avaient participé à la manifestation ont réclamé une somme de 3000 fbu leur promise en guise de frais de participation. Rappelons qu'il s'agissait d'un club culturel des réfugiés burundais vivant au Rwanda qui avaient participé à une compétition « East African's got Talent » à Nairobi et étaient éligibles ceux qui ont une résidence légale au Rwanda, en Tanzanie, en Uganda et au Kenya.

III. CONCLUSION

Des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Des cas de tueries, de tortures et d'arrestations arbitraires ciblés à l'endroit des opposants et prétendus opposants du pouvoir du parti CNDD-FDD, en particulier des membres du parti CNL sont rapportés.

Des destructions des permanences du parti CNL et d'autres formes d'intolérance politique ont été observés dans certaines provinces du pays.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.